

|  |  |
| --- | --- |
|  | \\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\1-DEPLACEMENTS HERVE MORIN\2019-12-07 CONSEIL REGIONAL DES JEUNES\CRJ_Normandie_LOGO_Couleurs.png |

Le 1er octobre 2021

**Conseil Régional des Jeunes (CRJ) de Normandie :**

**Plus que 15 jours pour présenter sa candidature pour intégrer la nouvelle promotion !**

**Ouvert depuis le 1er septembre 2021, l’appel à candidatures pour rejoindre la nouvelle promotion du Conseil Régional des Jeunes (CRJ) de Normandie se terminera le 15 octobre 2021. A l’issue du processus de sélection, 40 nouveaux jeunes de 15 à 25 ans, intégreront l’instance pour un mandat de 2 ans.**

**Qu’est-ce que le Conseil Régional des Jeunes (CRJ) de Normandie ?**

Consciente de la nécessité d’associer les jeunes à la construction de sa politique jeunesse et aux décisions qui les concernent, la Région Normandie a décidé de créer en 2019, une instance dite de « dialogue structuré » : le Conseil Régional des Jeunes (CRJ).

Instance apolitique et non partisane, le CRJ est composé de 40 jeunes de 15 à 25 ans issus  des  cinq  départements  normands,  avec  une  parité  filles-garçons  et  une  représentativité  sociologique  (lycéens,  apprentis,  étudiants,  stagiaires  de  la  formation professionnelle, jeunes en recherche d’emploi, entrepreneurs, salariés...).

Intégrer le CRJ, c’est  :

* participer activement à la vie et au devenir du territoire, à l’élaboration des politiques publiques régionales, en particulier celles concernant les jeunes ;
* proposer la mise en place de nouvelles actions jeunesse ;
* rencontrer des acteurs issus d’horizons divers ;
* développer ses compétences en apprenant, par exemple, à s’exprimer en public, à défendre son point de vue, à travailler en équipe et sur des sujets variés ;
* participer à un voyage de citoyenneté avec les autres membres du CRJ.

Le mandat des membres du CRJ est un mandat de deux ans, bénévole et non renouvelable.

**Comment s’inscrire ?**

Les jeunes normands de 15 à 25 ans qui souhaitent présenter leur candidature doivent remplir le formulaire en ligne disponible à l’adresse suivante : <https://www.normandie.fr/conseil-regional-des-jeunes-crj>

Afin de sélectionner les 35 premiers membres du CRJ,**un tirage au sort aura lieu le 25 octobre 2021,** en présence d’un huissier de justice.

Afin de conforter la représentativité territoriale et les équilibres du collectif (tranches d’âge et statut diversifiés, respect de la parité), les 5 derniers membres du CRJ seront sélectionnés par l’exécutif régional sur le critère de la motivation parmi les candidatures qui n’ont pas été tirées au sort.

Les membres sélectionnés se retrouveront lors d’un week-end d’intégration les 20 et 21 novembre au CSN à Houlgate, avant la séance d’installation officielle, le samedi 11 décembre à l’Abbaye-aux-Dames à Caen. Par la suite, le CRJ se réunira en moyenne une fois par mois.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup  - 06 42 08 11 68  - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)